

Plan de mobilité
grande
agglomération
toulousaine

Demain Mobilités!

Mieux se déplacer • Mieux respirer

Synthèse _____
_____ du dossier _____
_____ de concertation _____



➔ 1

Demain Mobilités, C'est quoi ?

Plusieurs acteurs organisent
les mobilités sur notre
territoire

Les enjeux et objectifs

➔ 2

Aujourd'hui, comment nous déplaçons-nous dans l'agglomération ?

Un territoire très
dynamique sur les plans
démographiques
et économiques

Une enquête mobilité
réalisée en 2023

➔ 3

Des solutions à imaginer pour prolonger les progrès en cours

Quelle stratégie pour
la décennie 2030-2040 ?

➔ 4

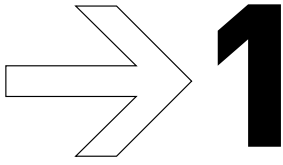
Une concertation pour réfléchir ensemble au futur des mobilités

➔ 5

Les informations pratiques

Deux garants veillent
au bon déroulement
de la concertation

Comment participer ?



Demain Mobilités, c'est quoi ?

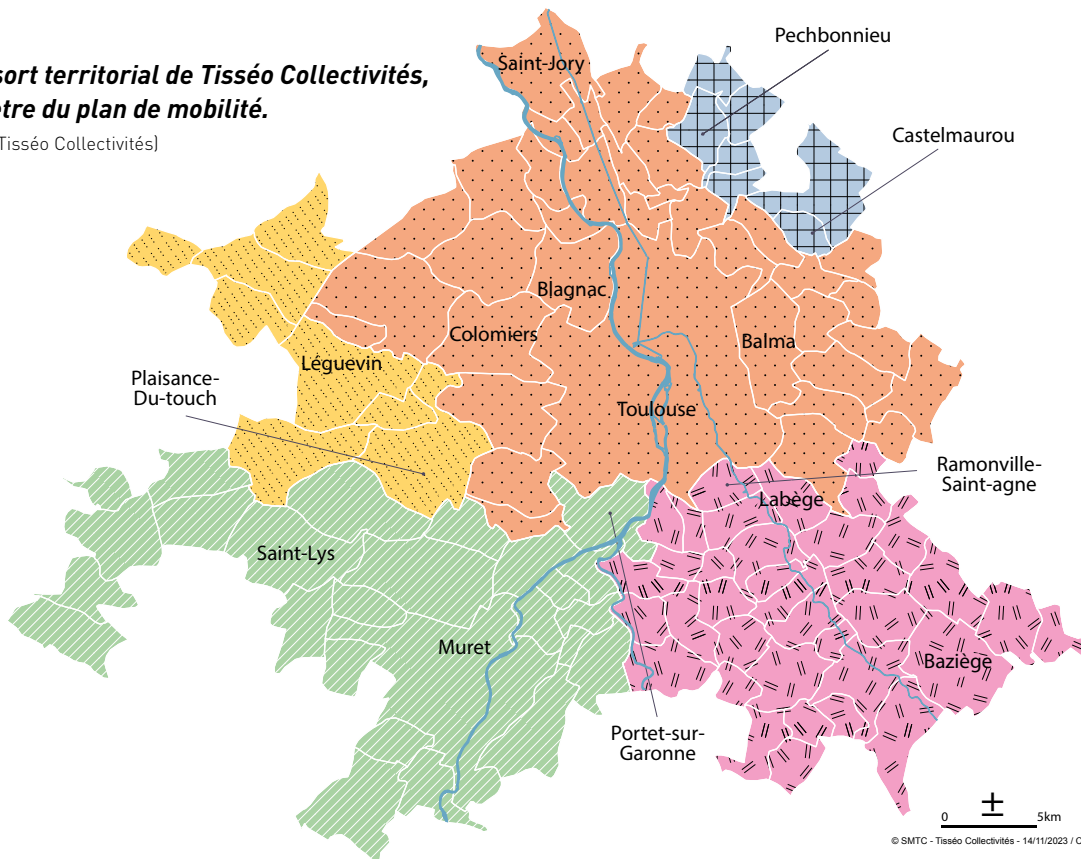
La concertation « Demain Mobilités ! » vise à débattre des priorités pour la période 2030 – 2040. Vos besoins, vos attentes et vos propositions permettront de bâtir un plan de mobilité pour l'agglomération, qui cherchera à faciliter nos déplacements, à améliorer notre cadre de vie et à réduire nos incidences sur l'environnement.

Le Plan de Mobilité est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 100 000 habitants et doit être élaboré par l'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM). Les objectifs et le contenu d'un plan de mobilité sont précisés par le code des transports.

Tisséo Collectivités est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) urbaine de la grande agglomération toulousaine. Elle organise la mobilité pour 5 intercommunalités*, ce qui représente 114 communes réparties sur 1 198km² et 1,1 million d'habitants.






→ Le ressort territorial de Tisséo Collectivités, périmètre du plan de mobilité.

[Source : Tisséo Collectivités]

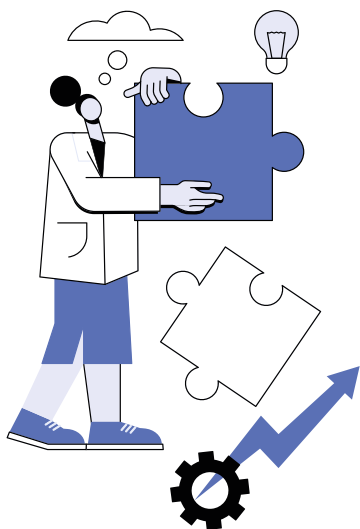


© IGN AdminExpress 2020-07 © INSEE Populations légales 2020 (population municipale)

Etablissements publics de coopération intercommunale

 Toulouse Métropole 37 communes - 806 503 hab.	 Communauté de communes des Coteaux Bellevue 7 communes - 20 899 hab.
 Communauté d'agglomération du Sicoval 36 communes - 81 269 hab.	 Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain 8 communes - 47 769 hab.
 Communauté d'agglomération du Muretain Agglo 26 communes - 124 721 hab.	

*Toulouse Métropole ; la communauté d'agglomération du Muretain Agglo ; la communauté d'agglomération du SICOVAL ; la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain ; la communauté de communes Coteaux Bellevue.



Plusieurs acteurs organisent les mobilités sur notre territoire

Tisséo Collectivités assure les missions suivantes :

- La planification de la mobilité, au travers de l'élaboration du plan de mobilité, qui concerne tous les modes de transport, et de schémas directeurs relatifs à la marche, au vélo, au covoiturage.
- La définition, l'organisation et le financement des services publics de transports urbains et de mobilité des personnes (métro, tram, Télec, Linéo, bus, ou transport à la demande ou Mobibus et services de mobilités partagées et actives tels que VélÔToulouse) ;

Les autres compétences relevant de la mobilité appartiennent à d'autres acteurs publics.

L'élaboration du Plan de Mobilité coordonnée par Tisséo se fera en partenariat avec ces acteurs.



Transports en commun urbains

Organisation des services : Tisséo Collectivités

Exploitation : Tisséo Voyageurs

Gestion des infrastructures : Tisséo Voyageurs



Transports en commun interurbains ferroviaires

Organisation des services : Région Occitanie

Exploitation : SNCF Voyageurs

Gestion des infrastructures : SNCF Réseau



Transports en commun interurbains routiers

Organisation des services : Région Occitanie



La marche et le vélo

Planification : Tisséo Collectivités

Réalisation et gestion des infrastructures cyclables : Département, Intercommunalités, communes



Covoiturage

Aires de covoiturage : Département et Toulouse Métropole

Spots de covoiturage* : Tisséo Collectivités



L'intermodalité

Coordination : Région Occitanie

Aménagement de pôles d'échanges : Région, Tisséo, SNCF



Circulation routière

Gestion de la voirie : Toulouse Métropole, Département Haute-Garonne, Services de l'Etat

Stationnement public : communes



IRVE (Infrastructures publiques de recharge de véhicules électriques)

Réalisation et gestion : Syndicat Départemental de l'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG), Toulouse Métropole, Tisséo et certaines communes

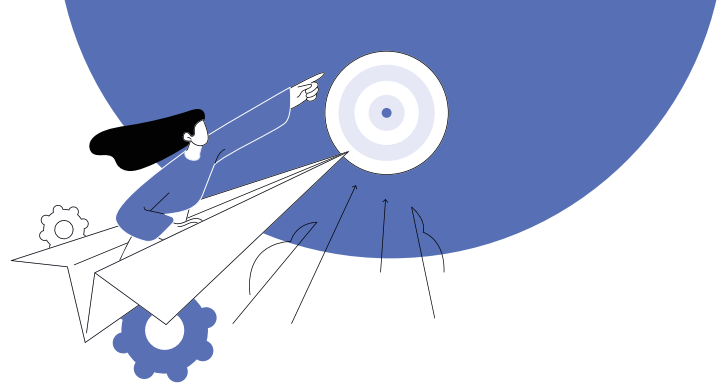
➔ Partage des compétences relevant de la mobilité.

[Source : Tisséo]

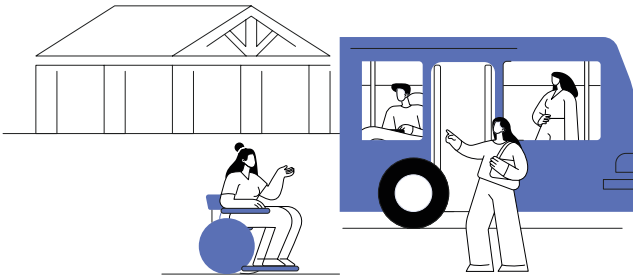
*les spots de covoiturage sont des « arrêts minute » permettant la montée ou la descente d'un passager. Le stationnement n'y est pas autorisé.

Les enjeux et les objectifs

Un plan de mobilité pour mieux se déplacer, mieux respirer, mieux vivre. _____



- 1 Le cadre de vie et la santé.** L'objectif est de réduire l'exposition des habitants au bruit, à la pollution et aux dangers de la route. Des espaces publics plus agréables, partagés et accessibles seront aménagés pour améliorer le quotidien de tous.

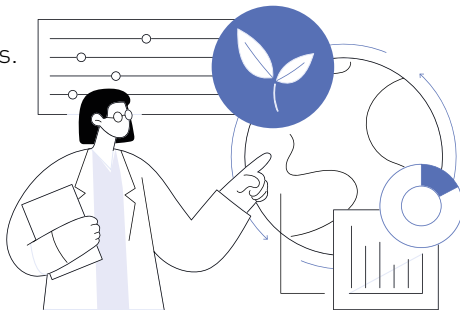


- 2 La cohésion sociale et territoriale.** Cela signifie garantir l'accès à la mobilité pour tous, notamment les personnes vulnérables et celles à mobilité réduite, afin qu'elles puissent rejoindre les services et équipements essentiels, peu importe où elles vivent.



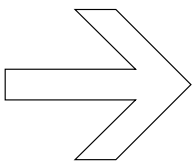
- 3 Le dynamisme économique.** Tisséo souhaite faciliter l'accès aux emplois et optimiser l'approvisionnement de l'agglomération pour assurer son bon fonctionnement économique.

- 4 Le changement climatique.** Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux transports, tout en rendant les infrastructures plus durables et confortables.



- 5 Les ressources et la biodiversité.** Derrière ces axes, on retrouve une attention particulière à l'idée de limiter la consommation d'espace, préserver les continuités écologiques et minimiser l'impact des transports sur l'environnement.

La concertation propose de débattre des enjeux et objectifs du Plan de Mobilité. Plusieurs événements sont organisés pour vous permettre d'exprimer vos besoins, vos attentes et vos propositions.



Aujourd'hui, comment nous déplaçons-nous dans l'agglomération ?

Un territoire très dynamique sur les plans démographiques et économiques

La population a augmenté de près de 500 000 habitants entre 1982 et 2020, soit +12 000 habitants par an en moyenne.

Ce dynamisme démographique est le résultat conjoint d'une forte natalité et d'un territoire qui attire toujours plus de nouveaux habitants. L'attractivité du territoire s'explique en grande partie par son dynamisme économique presque unique en France et par son offre diversifiée en matière d'enseignement supérieur.

La croissance démographique s'est accompagnée d'un développement économique soutenu : + 310 000 emplois entre 1982 et 2020,

soit + 8 000 emplois / an en moyenne. L'agglomération toulousaine se singularise par l'importance des emplois dans l'industrie aéronautique et spatiale (Airbus Group, ATR, Daher-Socata, Thalès, Safran, etc.). De grands pôles d'emplois se sont progressivement constitués autour de ces grandes entreprises, dans des zones d'activités situées en première couronne de l'agglomération.

Une enquête mobilité réalisée en 2023

L'Enquête Mobilité est une photographie des pratiques quotidiennes de mobilité des résidents du territoire. Elle a été réalisée entre septembre 2022 et février 2023 auprès de plus de 15 000 habitants.

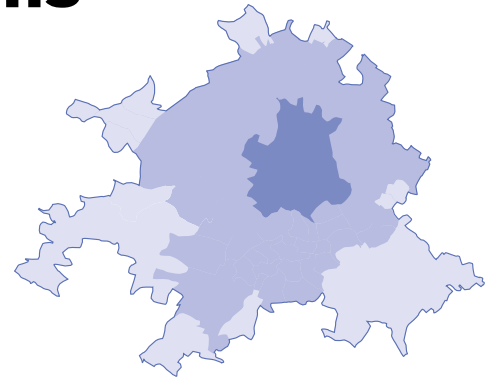
Il s'agit de la sixième enquête du même type depuis 1978. Elle permet donc aussi de connaître les évolutions de la mobilité sur le territoire. La double page suivante présente les principales évolutions des dix dernières années.



La synthèse des évolutions*

2013 - 2023

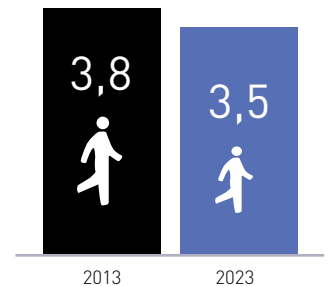
Une baisse de la mobilité individuelle qui se poursuit et des pratiques qui ont beaucoup évolué. —



Le nombre de déplacements par jour et par personne a fortement diminué en 10 ans.

Malgré la croissance démographique soutenue du territoire, le nombre total de déplacement par jour a augmenté de 2%.

Nombre de déplacements quotidien par personne



L'utilisation de la voiture diminue

La voiture reste le mode de déplacement majoritaire. Son utilisation est prédominante pour des distances de +10km mais elle est en diminution sur les courtes et très courtes distances.

Moins de déplacements en voiture

2,02 millions de déplacements en voiture



1,75 millions de déplacements en voiture



La voiture est minoritaire dans les mobilités des Toulousains et son utilisation régresse dans tous les territoires.

50%

des déplacements

sont réalisés en voiture en 2023 (58% en 2013)

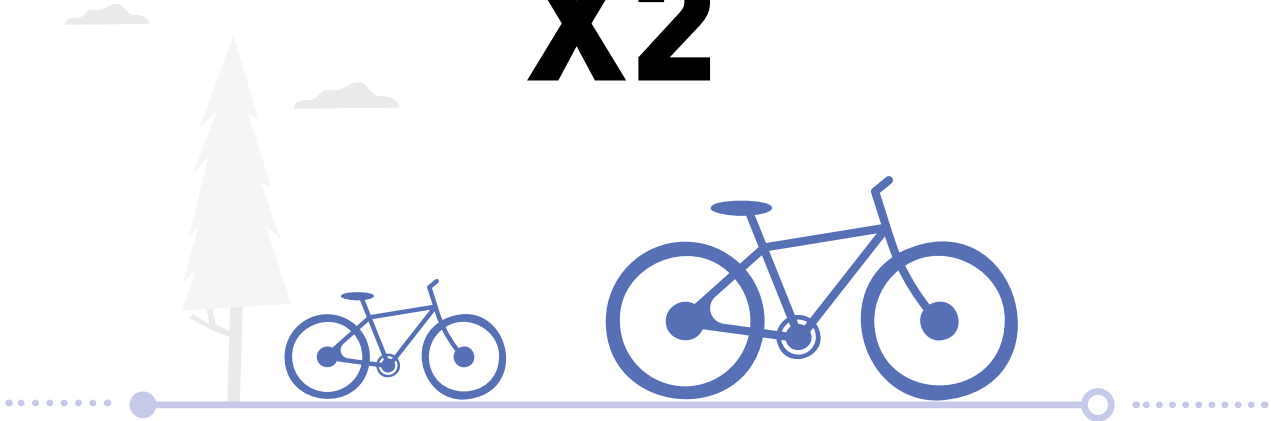
-5 points



La part des ménages disposant de plusieurs véhicules a fortement baissé.

La pratique du vélo a doublé en dix ans

X2

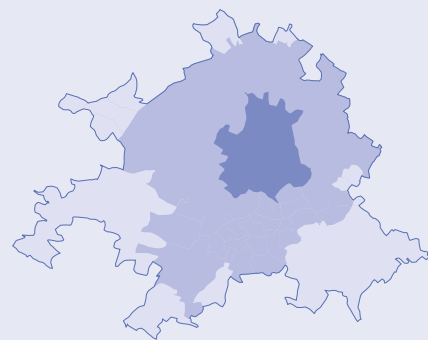


Le vélo est très utilisé pour les déplacements entre 2 à 10 km.
Cette progression concerne tous les territoires.

La marche à pied est le mode de déplacement qui s'est le plus développé en dix ans

+29%

c'est l'évolution constatée depuis 2013



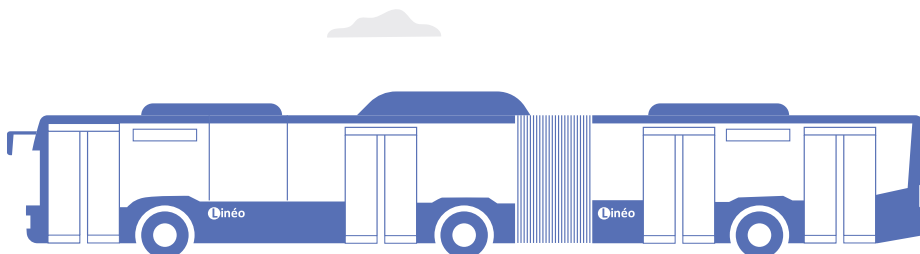
Elle se développe dans tous les territoires, notamment en 1^{ère} et 2^{èmes} couronnes où la croissance est très forte. Sa progression est importante pour des distances de moins de 3km.

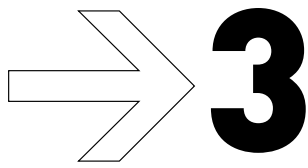
Les transports en commun sont stables

L'usage des transports en commun est en légère progression, malgré les effets de la crise sanitaire

+1%

de fréquentation





Des solutions à imaginer pour prolonger les progrès en cours

D'ici à 2030, des projets de transport majeurs, fruits des stratégies de mobilité précédentes, auront été mis en oeuvre. Ils contribueront à améliorer l'attractivité des alternatives à la voiture, notamment des transports collectifs et des modes actifs (marche et vélo). Ils permettront de réduire les nuisances du trafic automobile : pollution, émissions de gaz à effet de serre, bruit...



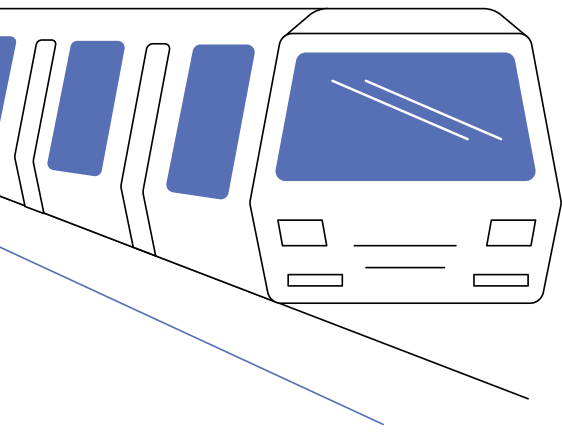
Le réseau Tisséo va poursuivre son développement avec les mises en service - d'ici à 2028 - de la ligne C, du prolongement de la ligne B, de la ligne Aéroport, de deux nouveaux Linéos (7 et 12) ainsi que des deux premières lignes express (Muret - Basso Cambo et St Lys - Colomiers). Il est attendu que la fréquentation globale du réseau Tisséo augmente de 40 %.

D'ici à 2032, des investissements importants vont également permettre d'améliorer la capacité des branches nord et ouest de l'étoile ferroviaire toulousaine. Avec le réaménagement de plusieurs gares et la création d'une gare au contact de la station de métro La Vache, ces travaux permettront d'améliorer le service liO TER et les connexions avec le réseau Tisséo.

Le Réseau Express Vélo (REV) sera constitué de 370 km d'aménagements cyclables sécurisés et confortables desservant l'ensemble de l'agglomération.

Des projets pour apaiser, sécuriser et fluidifier la circulation routière sont également prévus ; par exemple, la limitation de la vitesse à 30km/h à L'Union et Tournefeuille comme à Toulouse, Blagnac, Cugnaux, Saint-Orens, Quint-Fonsegrives, Castanet et Colomiers ; ou encore des projets pour requalifier la voirie pour accorder davantage de place aux modes alternatifs (vélo, marche, transports collectifs).





Quelle stratégie pour la décennie 2030-2040 ?

Face aux besoins croissants de déplacement et aux enjeux sociaux et environnementaux, de nouveaux leviers doivent être activés.

Il est prévu que l'agglomération accueille 200 000 habitants supplémentaires d'ici à 2040. Le nombre de déplacements pourrait ainsi augmenter de 10 à 20 % par rapport à aujourd'hui.

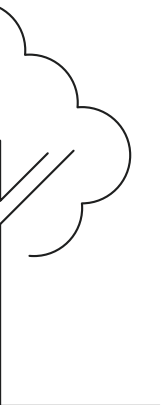
Les projets prévus d'ici 2030 auront un impact significatif sur la mobilité, permettant une poursuite du report modal de la voiture vers les modes alternatifs plus durables.

Sans action supplémentaire, une partie des habitants de l'agglomération devraient toutefois rester dépendants de l'usage de la voiture, notamment en périphérie. Du fait de la croissance démographique, la circulation automobile pourrait augmenter d'ici à 2040.

L'impact environnemental de la mobilité devrait être réduit grâce à la modernisation du parc de véhicules. En revanche, les problématiques liées à la congestion ou au coût de la mobilité pour les ménages et les entreprises pourraient demeurer.

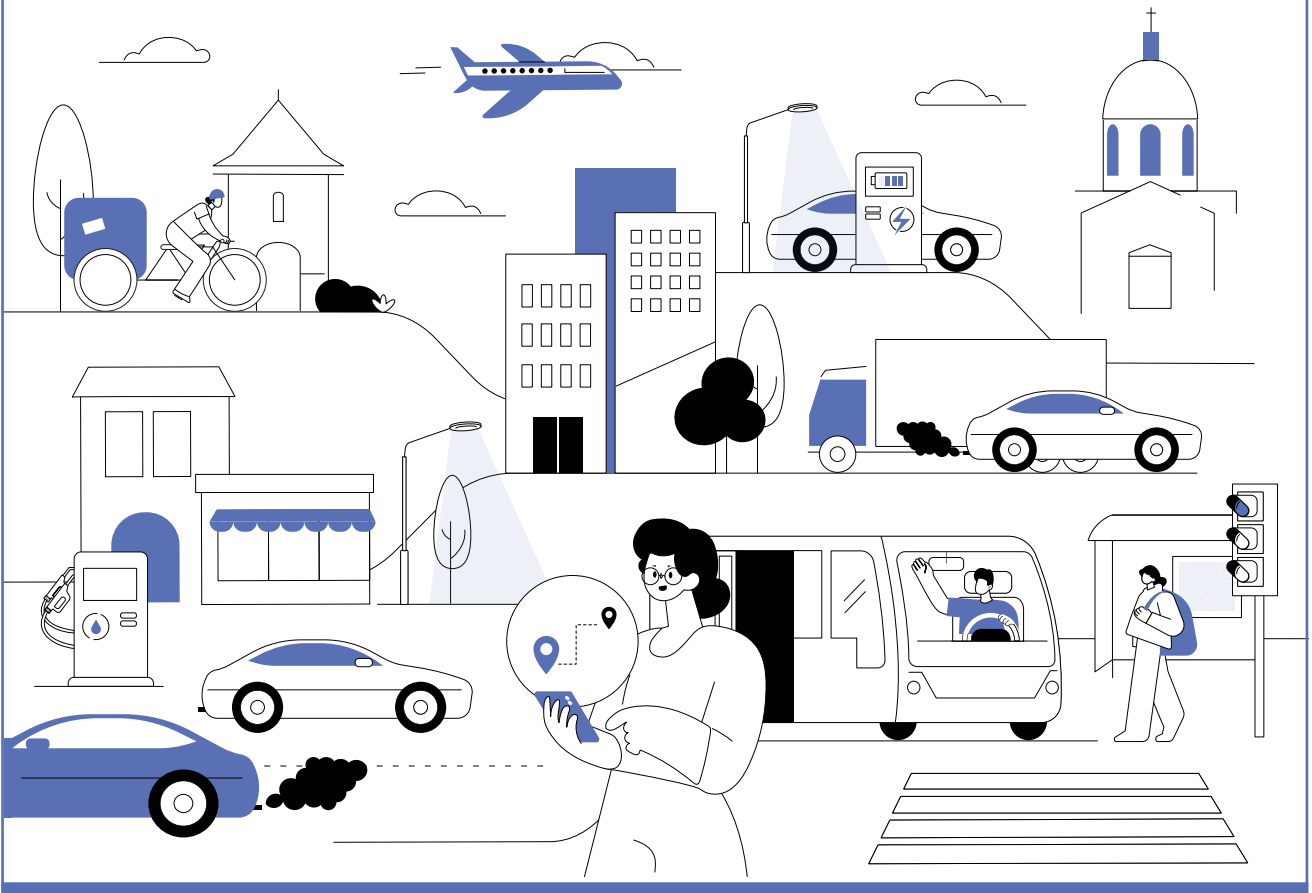
L'évolution du transport de marchandises, influencé par l'essor du e-commerce, reste incertaine et nécessite des études approfondies.

Pour toutes ces raisons, l'élaboration du nouveau plan de mobilité de l'agglomération toulousaine est engagée aujourd'hui avec la volonté de concerter largement sur les solutions à mettre en œuvre.



Quelle vision pour la mobilité en 2040 ?

La mobilité aujourd'hui, vue par Lucie.

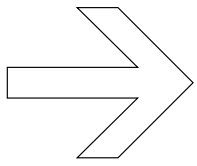


Lucie se projette en 2040.



Retrouvez les projections
de Lucie, Paul, Inès
et Diego sur le site
Demain Mobilités !





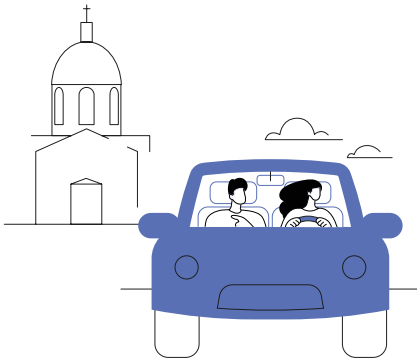
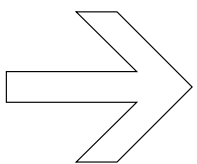
4

Une concertation pour réfléchir ensemble au futur des mobilités

Tisséo propose de s'appuyer sur les orientations suivantes pour définir la stratégie de mobilité jusqu'à 2040 :

- Poursuivre le développement des alternatives à la voiture
- Concevoir la ville et les services de mobilité de façon cohérente
- Rendre attractifs les usages partagés de la voiture
- Encourager et accompagner la transition énergétique des véhicules
- Donner à tous l'accès à une mobilité durable
- S'engager en faveur d'une logistique durable
- Adapter les réseaux de transport au changement climatique

Les orientations proposées seront débattues au cours de la concertation : elles pourront être modifiées ou complétées.

5

Informations pratiques

Deux garants veillent au bon déroulement de la concertation

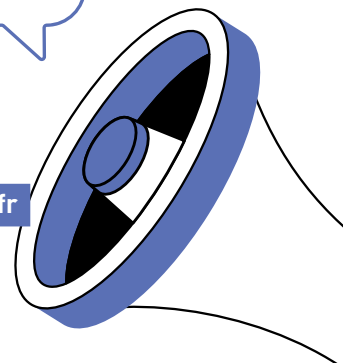
Antoine LANDEAU et Audrey RICHARD-FERROUDJI sont les garants, nommés par une Autorité Administrative Indépendante, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Leur mission est de veiller à ce que la transparence de l'information et les modalités de la concertation permettent au public d'exercer les droits que lui confère la Constitution pour participer aux décisions qui le concernent.

A l'issue de la concertation, ils rédigeront un bilan, qui sera rendu public.



Pour nous joindre :
pdmgat@garant-cndp.fr



Comment participer ?

Inscrivez-vous aux ateliers Demain mobilités ! et aux conversations thématiques en ligne.

- Un site web dédié www.demainmobilités.fr
- Des débats mobiles ;
- Des ateliers participatifs ;
- Des webinaires participatifs ;
- Un kit de concertation permettant d'organiser des « débats autoportés » ;
- Un panel citoyen ;
- Des cahiers d'acteurs ;
- Une réunion publique de clôture.

Les cahiers d'acteurs et toute contribution peuvent être également adressés par écrit à l'adresse de Tisséo Collectivités :

Tisséo Collectivités
7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11120 - 31011 Toulouse CEDEX 6



Et après, les suites de la concertation ?

À l'issue de la concertation, les garants rédigeront un bilan de la concertation, qui sera public. Tisséo Collectivités indiquera les suites qu'il donne à la concertation et précisera comment il prend en compte l'expression des participants à la concertation.

Le processus d'élaboration du plan de mobilité se poursuivra après les élections municipales de 2026. D'autres temps de concertation seront organisés.



POUR ALLER + LOIN

Consulter le dossier de concertation complet sur www.demainmobilités.fr

Plan de mobilité
grande agglomération
toulousaine

Demain Mobilités!

Mieux se déplacer • Mieux respirer